

Conseil fédéral
Palais Fédéral
3003 Berne

Berne, le 7 novembre 2018

Attaques contre le droit à la liberté religieuse

Mesdames les Conseillères Fédérales,
Messieurs les Conseillers Fédéraux,

L'Assemblée des délégués (législatif) de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse réunie ce jour à Berne a évoqué les cas récents de violation du droit à la liberté religieuse qui ont eu lieu ces derniers jours en Egypte (attaque d'un groupe de pèlerins dans la province de Minya) et au Pakistan (suspension par le gouvernement de la décision de la cour suprême libérant Mme Asia Bibi de l'accusation de blasphème).

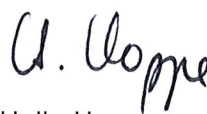
Nous souhaitons vous faire part de notre grande émotion devant ces actes haineux et notre impatience devant la faiblesse des mesures de protection nécessaires prises par les Etats pour garantir la liberté religieuse. Dans de trop nombreux pays encore, les règles de droit pourtant établies ne sont pas respectées sur le terrain, sont faiblement mises en œuvre ou ne sont pas protégées par les services de l'Etat. Le domaine de l'appartenance religieuse est bien trop souvent une cible facile pour des individus ou des groupes rejetant l'autorité de la loi et la priorité de la paix sociale.

Le Conseil de la FEPS vous prie instamment de redoubler vos efforts visant à faire respecter la liberté religieuse dans tous les Etats concernés. Nos partenaires dans ces pays ne cessent de nous dire : les chrétiens (mais cela est valable pour toutes les minorités) ne demandent pas une protection particulière, ils réclament simplement l'application de leurs droits légitimes comme citoyens. Nous vous prions en particulier de bien vouloir prendre en considération dans votre action diplomatique le concept de « citoyenneté égale » (equal citizenship) tel qu'il est discuté actuellement dans plusieurs pays, à l'exemple de l'Egypte.

Avec nos respectueuses salutations.



Gottfried Locher
Président du Conseil



Hella Hoppe
Directrice